SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 12 février 2020 portant nomination à l'Union nationale des professionnels de santé

NOR: SSAS2030044A

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code de la sécurité sociale, notamment les articles L. 182-4, R. 182-3 et R. 182-3-3;

Vu la proposition de la Fédération nationale des infirmiers,

Arrête:

Article 1er

Mme Pascale LEJEUNE est nommée membre titulaire de l'Union nationale des professionnels de santé, en remplacement de M. Philippe TISSERAND, au titre des représentants de la Fédération nationale des infirmiers (FNI) et pour la période du mandat restant à courir.

Article 2

M. Julien MAULDE-ROBERT est nommé membre titulaire de l'Union nationale des professionnels de santé, en remplacement de Mme Maryse GUILLAUME, au titre des représentants de la Fédération nationale des infirmiers (FNI) et pour la période du mandat restant à courir.

Article 3

Mme Nadine ALLARI est nommée membre suppléant de l'Union nationale des professionnels de santé, en remplacement de Mme Pascale LEJEUNE, au titre des représentants de la Fédération nationale des infirmiers (FNI) et pour la période du mandat restant à courir.

Article 4

Mme Anne RAIMBAULT est nommée membre suppléant de l'Union nationale des professionnels de santé, en remplacement de M. Julien MAULDE-ROBERT, au titre des représentants de la Fédération nationale des infirmiers (FNI) et pour la période du mandat restant à courir.

Article 5

La directrice de la sécurité sociale et la directrice générale de l'offre de soins sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 12 février 2020.

Pour la ministre et par délégation :

La directrice générale de l'offre de soins, Katia Julienne

Le chef de service, adjoint à la directrice de la sécurité sociale, Laurent Gallet